



HAL
open science

ROUTINISATION ET MARGES D'ACTION DANS L'AVENTURE DES SÉNÉGALAIS AU MAROC

Anaïk Pian

► **To cite this version:**

Anaïk Pian. ROUTINISATION ET MARGES D'ACTION DANS L'AVENTURE DES SÉNÉGALAIS AU MAROC. Migrations Société, 2011, Migrations, racismes, résistances, 23 (133), pp.159-173. hal-01288016

HAL Id: hal-01288016

<https://hal.science/hal-01288016>

Submitted on 14 Mar 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



ROUTINISATION ET MARGES D'ACTION DANS L'AVENTURE DES SÉNÉGALAIS AU MAROC

Anaïk PIAN *

Tandis que les pays européens mettent en place des politiques migratoires de plus en plus drastiques, depuis la fin des années 1990 le Maroc devient une voie de passage privilégiée vers l'Europe. En 2004, de source journalistique¹, entre 5 134 et 6 000 migrants subsahariens ont ainsi été arrêtés dans la région de Layoune, dans le grand Sud marocain, alors qu'ils s'apprêtaient à rejoindre les îles Canaries en *pateras*². Les discours politique et médiatique les associent fréquemment à l'image de hordes d'Africains errant, sans aucun repère, en quête d'Eldorado.

En rupture avec ces représentations communes, la présente contribution propose, à partir d'une enquête menée entre fin 2003 et début 2006 au Maroc³, de mettre en perspective les « logiques d'action »⁴ développées par ces *aventuriers*⁵ dans le cadre d'un voyage vers l'Europe qui s'étire dans la durée sans aucune certitude d'aboutir. Pour ce faire, nous rendrons compte, dans les situations étudiées, du sens de l'action pour les intéressés ainsi que du système de relations sociales dans lequel cette action s'inscrit. Notre propos se situe plus dans le sillage d'une « sociologie de l'expérience »⁶ que du modèle de la rationalité stratégique, généralement

* Post-doctorante en sociologie, Atelier de recherche sociologique (ARS), Université de Bretagne occidentale.

1. Voir notamment *Libération* du 22-5-2006 et *Le Monde* du 1-6-2006.
2. Petites embarcations en bois.
3. Cf. PIAN, Anaïk, *Les Sénégalais en transit au Maroc. La formation d'un espace-temps de l'entre-deux aux marges de l'Europe*, thèse de doctorat en sciences sociales, sous la direction de Maryse Tripier, Université Paris 7, 2007, 486 p.
4. DUBET, François, *Sociologie de l'expérience*, Paris : Éd. du Seuil, 1994, 273 p.
5. Nom que se donnent de nombreux Sénégalais, mais aussi des Maliens, qui viennent au Maroc dans le but de "passer" en Europe. Sur l'usage que nous en faisons comme type particulier d'acteur de la migration, voir PIAN, Anaïk, "Aux portes de Ceuta et Melilla : regard sociologique sur les campements informels de Bel Younes et de Gourougou", *Migrations Société*, vol. 20, n° 116, mars-avril 2008, pp. 12-24 ; PIAN, Anaïk, *Aux nouvelles frontières de l'Europe : l'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*, Paris : Éd. La Dispute, 2009, 232 p.
6. DUBET, François, *Sociologie de l'expérience*, *op. cit.*

associé à la théorie des jeux⁷. Nous montrerons, à partir de quelques exemples concrets, comment ces logiques d'action, qui prennent place dans un espace-temps au contour brouillé, allient dynamiques individuelles et collectives et dessinent des interstices qui permettent de gérer des situations *en tension* et *sous tension*, et ce qu'il s'agisse des rapports entre *aventuriers* ou avec les autorités marocaines. Ces logiques permettent aux *aventuriers* de faire face, un tant soit peu, à la situation de précarité avec laquelle ils doivent composer.

La précarité fait partie de ces catégories sociologiques dont les usages sont multiples. Cherchant à préciser son contour de manière heuristique, Vanessa Stettinger appréhende la précarité comme un mode de vie marquant des trajectoires instables qui évolue avec les normes sociales en vigueur⁸. L'auteur opère une distinction entre précarité et vulnérabilité, cette dernière renvoyant plus à un processus de désaffiliation au sens où l'entend Robert Castel⁹. La précarité à laquelle sont confrontés les *aventuriers* au Maroc peut alors être appréhendée comme étant constitutive d'une manière particulière de voyager, lorsque le passage des frontières doit s'effectuer en dehors des voies légales de l'immigration. Au sein de ces parcours migratoires, la précarité est plurielle. Nous allons l'appréhender dans ses multiples facettes relevant du juridique et du socioéconomique, mais aussi des logiques spatiales et temporelles éclatées, prisonnières d'un espace-temps de l'entre-deux¹⁰ qui n'est pas juste un pont entre l'Afrique et l'Europe. Le Maroc, en l'occurrence, devient un territoire de l'entre-deux que ces *aventuriers* traversent de multiples manières, parfois réitérées à l'infini du fait de circulations qui tournent en boucle.

7. Les théories des jeux, qui constituent un modèle d'analyse de l'action, se développent dans les années 1970. En rupture avec les approches fonctionnalistes et structuralistes, elles se concentrent sur l'étude des organisations et des stratégies mises en place par les acteurs engagés dans des relations de pouvoir. Pour une présentation critique et synthétique, voir THUDEROZ, Christian ; GIRAUD-HÉRAUD, Annie (sous la direction de), *La négociation sociale*, Paris : CNRS, 2002, 290 p.

8. Cf. STETTINGER, Vanessa, *Funambules de la précarité : vendeurs de journaux et mendiants du métro parisien*, Paris : Presses universitaires de France, 2003, 203 p. (voir p. 11).

9. Cf. CASTEL, Robert, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris : Éd. Fayard, 1995, 490 p.

10. Cette notion, telle que nous l'entendons, rend compte de situations migratoires relevant de mobilités bloquées en cours de route et insiste sur le rapport à la fois subjectif et objectif aux frontières qui en découle pour ceux qui ne parviennent pas à les franchir. En ce sens, l'espace-temps de l'entre-deux procède d'une situation liminaire et implique des logiques de présence où l'on est *ni là et là*, à la fois. Voir PIAN, Anaïk, *Aux nouvelles frontières de l'Europe : l'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*, *op. cit.*

« Routinisation de l'incertitude » et temporalité du voyage

Au départ, les *aventuriers* conçoivent le Maroc comme un simple espace de transit, point de passage obligé pour parvenir en Europe en déjouant les restrictions posées aux conditions d'entrée et de séjour dans les pays européens. Le renforcement de la lutte contre l'immigration "clandestine" de part et d'autre de la Méditerranée concourt toutefois à créer une situation de « nasse »¹¹ sur le territoire marocain. Après plusieurs années passées au Maroc, voire plusieurs tentatives de passage en Europe¹², de nombreux *aventuriers* n'ont toujours pas réussi à atteindre la destination finale souhaitée, bien qu'ils ne renoncent pas nécessairement à leur projet. Ils se retrouvent dès lors dans un horizon temporel brouillé, où l'éclatement des temporalités est double : d'une part, les projections dans l'avenir et l'arrivée au terme du voyage sont, pour eux, particulièrement incertaines ; d'autre part, à côté de ce temps long, ils doivent apprendre à gérer de nombreux imprévus. En certaines périodes, des rafles peuvent avoir lieu à tout moment tant dans les grandes villes marocaines que dans les forêts du nord du Maroc où ils ont établi des campements informels. Mais ce sont également les tentatives de passage effectuées qui peuvent se heurter à des contretemps ou tourner court, alors que tout semblait bien programmé.

Kader¹³ est initialement venu au Maroc dans l'optique d'intégrer une équipe de football marocaine. Après des démarches infructueuses auprès de plusieurs clubs, il décide de tenter le passage clandestin en Europe, en mobilisant le pécule constitué lors de sa participation, en tant que figurant, à un film tourné à Ouarzazate. L'embarcation qu'il emprunte à Layoune fait trois fois de suite naufrage à proximité des côtes marocaines, prenant l'eau sans parvenir à s'éloigner du rivage. Il fait part des doutes qui s'emparent alors de lui. Son discours exprime l'impasse dans laquelle il se retrouve : « *Tu ne peux plus reculer. Tu as le choix entre la traversée du désert ou la traversée de la mer. Derrière toi il y a le désert, devant toi la mer. Si tu veux retourner dans le désert, tu ne connais pas la direction. Tu pourras au maximum marcher une heure avant d'être complè-*

11. MORICE, Alain, "Conceptualisation des migrations et marchandages internationaux", in : BENSÂAD, Ali (sous la direction de), *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes : immigration sur émigration*, Paris : Éd. Karthala, 2009, pp. 195-214.

12. Que ce soit par les enclaves espagnoles de Ceuta ou Melilla, par la traversée du détroit de Gibraltar ou par la traversée vers les îles Canaries par voie maritime.

13. Par souci d'anonymat, les prénoms des enquêtés ont été changés. Kader, originaire d'une ville située à quelques kilomètres de Dakar, est arrivé au Maroc au début de l'année 2004. Arrêté par la police marocaine au moment des événements de Ceuta et Melilla, il a été rapatrié au Sénégal en 2005.

tement déshydraté. Tu risques de mourir là-bas. Alors mieux vaut encore la mer, peut-être qu'au bout il y a l'Espagne »¹⁴.

L'incertitude dans la temporalité et le déroulement du voyage, source de désillusion pour les *aventuriers*¹⁵, est certes liée au durcissement des contrôles frontaliers, mais elle est aussi, pour partie, entretenue par les têtes de pont des réseaux migratoires. Il en va des rapports de pouvoir qui balisent l'organisation des passages clandestins vers l'Europe¹⁶. Cependant, concernant d'autres aspects de la vie quotidienne, la structuration de cette migration est telle qu'elle permet une certaine « routinisation de l'incertitude »¹⁷ génératrice de marges d'action en permettant certaines anticipations. Ainsi, les *aventuriers* ont établi un ensemble de codes, parfois formalisés de manière écrite, pour se protéger des interventions de la police.

Au sein du campement informel de Bel Younes¹⁸ qui, en 2004, abritait environ un millier d'*aventuriers*, le règlement institué par un collègue de *thiaman*¹⁹ interdit par exemple de siffler. Ce marqueur sonore, en effet, sert à donner l'alerte en cas de descente de police. À l'annonce d'une rafle, certains *aventuriers* sont tenus, au regard de la fonction qui leur a été attribuée par les *thiaman*, de veiller à mettre les vivres à l'abri avant de partir se cacher dans les bois des alentours. Différents postes (gestion de la nourriture, caissier, attribution des cabanes...), auxquels correspondent un certain nombre de devoirs mais aussi d'avantages, ordonnent la gestion de la vie quotidienne.

Si l'ordre d'arrivée et l'expérience acquise constituent des principes-clés dans l'accès aux positions les plus importantes, les fonctions sub-

14. Entretien réalisé en 2004.

15. Ce qui, pour autant, n'entrave pas la détermination de certains. D'autres envisagent un retour au pays, bien que cette décision et sa mise en acte soient difficiles pour eux. Voir PIAN, Anaïk, "Trajectoires de rapatriés. Éléments pour une réflexion en termes d'expérience", *Hommes & Migrations*, n° 1286-1287, juillet-octobre 2010, pp. 86-97.

16. Cf. PIAN, Anaïk, "Le tuteur logeur revisité : le *thiaman* sénégalais, passeur de frontières du Maroc vers l'Europe", *Politique Africaine*, n° 109, mars 2008, dossier "Migrants ouest-africains : miséreux, aventuriers ou notables", pp. 91-106 ; PIAN, Anaïk, *Aux nouvelles frontières de l'Europe : l'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*, *op. cit.*

17. BERGER, Peter ; LUCKMANN, Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Paris : Éd. Armand Colin, 1996, 288 p.

18. Établi à sept kilomètres environ de l'enclave espagnole de Ceuta. Voir YENE, Fabien-Didier, *Migrant au pied du mur*, Paris : Éd. Atlantica - Séguier, 2010, 281 p.

19. Constituant l'un des chaînons de l'organisation des passages clandestins, ces personnages sont les interlocuteurs privilégiés des *aventuriers*. Dans la plupart des cas, les *thiaman* sont eux-mêmes venus au Maroc dans le but de "passer" en Europe, avant de se reconverter — de manière plus ou moins durable — dans cette fonction particulière. Voir PIAN, Anaïk, "Le tuteur logeur revisité : le *thiaman* sénégalais, passeur de frontières du Maroc vers l'Europe", art. cité ; PIAN, Anaïk, *Aux nouvelles frontières de l'Europe : l'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*, *op. cit.*

alternes ou les plus contraignantes peuvent être reléguées à ceux qui n'ont pas les moyens de payer le « droit de ghetto », somme de 50 € environ, correspondant au droit d'entrée dans les campements. Les règles ainsi instituées relèvent de créations institutionnelles *ad hoc*²⁰ au sens où elles impliquent une « typification des rôles et des activités »²¹. Revêtant une dimension socialisatrice, ces règles communes favorisent une identification entre ceux qui participent à leur définition ainsi qu'à leur application. Elles sont constitutives du monde social de « l'aventure », pour reprendre le terme par lequel ces migrants cherchant coûte que coûte à se rendre en Europe, et elles désignent leur expérience migratoire. Constituant des modes d'ajustement à une situation de « clandestinité », ces différentes pratiques instaurent aussi une routinisation dans et de l'instabilité. Cette routinisation procède non pas d'une mécanique de l'action, mais relève plutôt de la mobilisation de « réservoirs d'expérience »²² *in situ*.

Dans les forêts du nord du Maroc, d'autres dispositions ont été établies après l'éclatement des conflits violents entre *aventuriers*. Il en est ainsi de la création de « forces d'interpositions » singeant les dispositifs des casques bleus des Nations unies²³. Comme le rappelle Georg Simmel, le conflit peut avoir une fonction de régulation²⁴. Si la concurrence entre réseaux migratoires peut donner lieu à des rixes violentes, une régulation collective tente toutefois d'être mise en place. L'enjeu est pragmatique, dès lors qu'il s'agit de maximiser les chances de réussite du passage.

De fait, les formes de sociabilité qui caractérisent ce type particulier de « faire route » oscillent de manière continue entre dynamiques individuelles et collectives. La solidarité entre *aventuriers* a ses limites : Coly²⁵ en a fait l'expérience.

20. Avant d'être reprise par Peter Berger et Thomas Luckmann, la notion d'"institutionnalisation" avait notamment été développée par Émile Durkheim et Max Weber qui appliquent ce terme à des corps sociaux reconnus comme tels par la société (l'État, l'Église, etc.) et jouissant d'une stabilité dans le temps. Pour une présentation des nuances de conception selon les postures durkheimienne et weberienne, voir DUBAR, Claude, *La crise des identités : l'interprétation d'une mutation*, Paris : Presses universitaires de France, 2000, 239 p. (cf. pp. 163-218). Dans la littérature sociologique, cette notion fait l'objet de débats plus larges notamment relatifs au double processus d'objectivation et de subjectivation. Pour plus de précisions à ce sujet, se référer à DUBAR, Claude, *La crise des identités*, *op. cit.*

21. BERGER, Peter ; LUCKMANN, Thomas, *La construction sociale de la réalité*, *op. cit.*

22. CÉFAÏ, Daniel, "Postface. L'enquête de terrain en sciences sociales", in : CÉFAÏ, Daniel (sous la direction de), *L'enquête de terrain*, Paris : Éd. La Découverte, 2003, pp. 467-604.

23. PIAN, Anâïk, *Aux nouvelles frontières de l'Europe : l'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*, *op. cit.*

24. Cf. SIMMEL, Georg, *Le conflit*, Paris : Éd. Cirsé, 1995, 158 p.

25. En 2006, Coly parvient à rejoindre les îles Canaries. Aujourd'hui, il vit en Espagne où il demeure en situation irrégulière. Âgé de 26 ans au moment de l'enquête, il a poursuivi des études pour devenir professeur dans l'enseignement secondaire.

En 2004, ce Sénégalais est expulsé à la frontière algérienne après avoir été intercepté avec une trentaine de *camarades*²⁶ dans le désert du Sahara marocain. Un hélicoptère, sillonnant la zone dans le cadre du renforcement de la lutte contre les passages clandestins en Europe²⁷, repère le groupe alors que ce dernier attend dans le désert l'annonce du départ depuis une vingtaine de jours. Coly est transféré avec ses compagnons de route à la maison d'arrêt de Layoune. Mais en raison de la gravité de son état de santé, il est par la suite conduit à l'hôpital où il est mis sous perfusion. Un gendarme marocain, qui fait preuve de bienveillance à son égard, prend en charge l'achat des médicaments. Après quelques jours d'hospitalisation, Coly insiste pour quitter l'hôpital et regagner la maison d'arrêt : d'une part, en raison, explique-t-il, des mauvais traitements de la part de certains soignants ; d'autre part, parce qu'il craint d'être séparé de ses compagnons de route. Arrivé au Maroc depuis trois mois seulement, Coly n'a jamais en réalité été expulsé juridiquement à la frontière algérienne. Toutefois, il a entendu de nombreux récits sur cette épreuve et préfère être expulsé avec les *camarades* qu'il connaît déjà plutôt que de se retrouver isolé. Des autobus effectuent des rotations régulières entre la maison d'arrêt de Layoune et Oujda. Au bout d'un trajet de plus de 1 700 kilomètres — qu'ils effectuent parfois en partie menottés — les détenus sont expulsés à la frontière algérienne, après avoir généralement transité par la prison d'Oujda.

Quelques jours après son hospitalisation, Coly est donc expulsé avec ses *camarades* à la frontière algérienne. Mais lors du détour à effectuer pour regagner le territoire marocain, il est encore très affaibli et ne parvient pas à suivre le groupe :

— « Moi, j'étais tellement fatigué là-bas... Parce que le jour où on nous a mis aux frontières, je ne peux pas bien marcher... Mes camarades sont partis, ils m'ont laissé là-bas. Moi, j'ai fait là-bas deux jours.

— Ils t'ont laissé où ?

— Dans la forêt. Je ne pouvais pas marcher et je suis resté, j'ai dormi là-bas presque deux jours... Ils sont partis et je me réveille le matin... Je vois un vieux, comme ça, je lui demande : "Ici c'est où ?". Je lui demande où est le Maroc... En fait on était plus proche de l'Algérie... La distance du Maroc c'est loin, et je ne peux pas retourner en ce moment... Maintenant je suis forcé d'aller à

26. Nom par lequel se désignent les *aventuriers* entre eux. Ce terme est également utilisé par les Marocains pour interpeller les migrants subsahariens.

27. Depuis 2004, de surcroît, sont mises en place des patrouilles conjointes entre le Maroc et l'Espagne.

Maghnia²⁸. Je me repère avec les lumières... J'ai marché jusque là-bas... Arrivé là-bas je demande aux Arabes, on me donne un peu à manger... Puis j'ai rejoint le camp de Maghnia²⁹, où j'ai retrouvé les Sénégalais. C'est après seulement que je suis revenu au Maroc »).

Le récit de Coly montre bien les tensions entre logiques individuelles et collectives qui ponctuent les formes de sociabilité entre *aventuriers*. Son insistance pour être expulsé en même temps que ses *camarades* révèle la fonction protectrice et rassurante du collectif (dans une zone où, par ailleurs, les agressions sont récurrentes), tandis que son abandon par le groupe en marque les limites. De la même façon, Kader, dont le départ en pirogue vers les îles Canaries a par trois fois avorté, raconte les tensions qui, en cas de "coups durs", mettent le groupe à l'épreuve : « L'embarcation a pris l'eau, alors on a fait demi-tour car on n'était pas loin [des côtes]. Sur la plage, on a retrouvé le Marocain qui nous a fait embarquer. Lui, il est en 4 x 4 et il nous dit d'attendre sur la plage, qu'il va venir nous rechercher. On attend mais il ne vient pas. Là, tout le monde a commencé à paniquer... Qu'est-ce qu'on va faire ? On commence à se disperser par deux, trois ou quatre, car quand il y a des problèmes, c'est dur de rester ensemble. Chacun essaie de s'en sortir »).

Les relations sociales dans l'*aventure*, qui ne se réduisent ni à un simple individualisme ni à un communautarisme rigide, mettent plutôt en scène une solidarité pragmatique au sens où l'entend Raymond Breton³⁰. Celle-ci est à la jonction d'une dynamique où l'on compte avant tout sur soi-même, tout en pouvant mettre à profit — dans certaines limites — les ressources procurées par la présence du groupe aux contours labiles, et ce sans s'enfermer dans des formes de solidarité vis-à-vis desquelles on est redevable une fois pour toutes.

Si la solidarité pragmatique et l'expérience acquise au cours du temps constituent des ressources pour l'action, les *aventuriers* parviennent également, en certaines circonstances, à "jouer" sur les contraintes qui, liées au durcissement des contrôles policiers, les condamnent à rester aux prises avec une circulation au sein d'un territoire de l'entre-deux. En particulier, les tactiques de circulation qu'ils ont mis en place autour de la frontière

28. Ville de l'extrême nord-ouest de l'Algérie.

29. Des campements informels, organisés sur le modèle de ceux de Gourougou et de Bel Younes et abritant plusieurs centaines d'*aventuriers*, existent également aux confins de cette ville algérienne frontalière du Maroc.

30. Cf. BRETON, Raymond, "Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires : essai de typologie", *Sociologie et Sociétés*, vol. 36, n° 1, 1994, pp. 59-69.

algéro-marocaine sont exemplaires de ces logiques d'action sous tension convertissant des contraintes en ressources, si fragiles demeurent-elles.

Détourner des contraintes en ressources

Lorsque les *aventuriers* se font arrêter par la police marocaine, ils sont généralement expulsés à la frontière algérienne, à la hauteur d'Oujda, une ville marocaine du nord-est du pays. Mais, après avoir versé un pot-de-vin aux militaires marocains, ils reviennent sur le territoire marocain après un détour de 14 kilomètres, effectué la nuit le plus souvent. Les plus expérimentés, ayant été expulsés plusieurs fois dans ce *no man's land* désertique séparant le Maroc de l'Algérie, monnaient leur connaissance de la route auprès de leurs compagnons d'infortune, notamment s'ils n'ont pas d'argent pour acheter le laxisme des forces de l'ordre marocaines.

Une fois revenus à Oujda, certains *aventuriers* tentent de prendre le train pour rejoindre une autre ville du Royaume. Mais sur cette ligne ferroviaire, les contrôles policiers sont très fréquents. Dione, un Sénégalais arrivé deux mois auparavant au Maroc dans l'espoir de passer en Europe, fait part de son arrestation à la gare d'Oujda, bien qu'il soit en situation régulière sur le territoire marocain. Il relate la scène qui se déroule dans le bureau du commissaire, alors que celui-ci l'interpelle durement :

— « Ce n'est pas ton passeport, tu l'as falsifié.

— Non, c'est le mien.

— Non, ce n'est pas le tien.

— Si.

— Eh, tu sais que je peux te mettre en prison pour ça ? [le commissaire, à travers ces propos, rappelle l'inégalité du rapport de force et le pouvoir qu'il détient, tout en entrouvrant, implicitement, la possibilité d'un compromis]. *Dis-moi que ce n'est pas ton passeport, on va t'expulser à Oujda, et tu pourras revenir* [tous les policiers savent que les expulsions à la frontière algérienne sont des expulsions en "trompe-l'œil", puisque les *aventuriers* reviennent ensuite sur le territoire marocain]. *Mais si tu persistes à dire que c'est ton passeport, on va te laisser ici en prison.*

— Non, c'est mon passeport. Vous pouvez me garder ici, mais je ne m'en irai pas sans mon passeport ».

Le policier dit à Dione qu'il va téléphoner à l'aéroport pour vérifier l'identité inscrite sur le passeport. Dione est persuadé qu'il feint de télé-

phoner³¹. Le policier compose un numéro : « *Allô, vous pouvez me dire à qui appartient le passeport numéro [...]. Ah ? Il appartient à un Congolais ? Merci* ». Le policier raccroche le combiné, mais Dione persiste : « *Non, c'est mon passeport* ». Le policier perd patience : « *Sors !* », s'exclame-t-il.

Dione est mis en garde à vue. Ses deux compagnons de route finissent par avouer que les passeports qu'ils détiennent ne leur appartiennent pas, alors que ce sont bien les leurs. Le lendemain, le commissaire vient chercher Dione et lui dit qu'il est libre. Ses camarades restent dans la cellule. Alors que Dione s'apprête à sortir du commissariat, le commissaire le rappelle : « *Eh, je t'ai fait libérer, il ne faut pas partir comme ça, il faut me donner quelque chose* ». Dione sort 200 dirhams de sa poche puis rejoint la gare à pied où il se fait à nouveau contrôler par un policier qui l'accuse de détenir un faux passeport :

— « *Donne-moi ton passeport, ce n'est pas toi.*

— « *Mais si, c'est mon passeport ! Regardez, j'ai encore les doigts pleins d'encre, je sors du commissariat* ».

Le policier le reconduit au commissariat. Le commissaire reconnaît Dione et confirme qu'il est en règle. Dione repart une troisième fois à la gare et achète un billet de train. À bord du train, le contrôleur accompagné d'un policier lui demande son passeport. Ce dernier l'interpelle : « *Ce n'est pas ton passeport, tu vas être obligé de descendre au prochain arrêt* ». Dione est à bout : « *Non, c'est mon passeport, je sors du commissariat, vous n'allez pas me laisser là !* ». Dione tend 200 dirhams au policier. Ce dernier lui en réclame 500. Dione répond qu'il n'a que 300 dirhams. Le policier accepte cette somme. Et Dione de conclure à notre adresse : « *Les Marocains sont les plus grands corrompus du monde* ».

Comme le montre le récit de Dione, les *aventuriers* ont appris à « négocier les règles du jeu » face à l'arbitraire policier. Forts de leur expérience, ils savent qu'il est toujours bon d'avoir du liquide sur soi en vue de trouver, si possible, un terrain d'entente avec les forces de l'ordre. Le recours à la corruption participe ici d'un « *ordre négocié* »³² tacite.

31. Ce procédé est également utilisé par des gendarmes qui contrôlent la circulation. Il arrive que ces derniers feignent de téléphoner à un collègue qui, posté un peu plus loin, aurait relevé la plaque d'immatriculation de telle ou telle voiture en excès de vitesse. Deux cas de figure sont alors récurrents : soit l'automobiliste parvient à « s'arranger à l'amiable » avec le gendarme, soit il reçoit une contravention officielle au plein tarif.

32. STRAUSS, Anselm, *La trame de la négociation : sociologie qualitative et interactionnisme*. Textes réunis et présentés par Isabelle Baszanger, Paris : Éd. L'Harmattan, 2008, 319 p.

Les plus démunis, qui n'ont pas les moyens de s'acheter un titre de transport à Oujda, poursuivent leur périple à pied pour tenter de rallier Rabat, Casablanca ou les campements informels de Gourougou et de Bel Younes. Bien qu'ils puissent effectuer des tronçons de trajets en montant clandestinement à bord de trains de marchandises, il leur faut souvent près de trois semaines de marche pour atteindre leur destination. Comme à tout moment ils peuvent en outre être repérés et arrêtés par la police marocaine, ils évitent la traversée des grandes villes et empruntent des chemins détournés. Si une partie de la population marocaine fait preuve de solidarité à leur égard (distribution de nourriture, d'un peu d'eau, ou encore hébergement provisoire pour la nuit), ils ne sont jamais à l'abri de délations, même si, par mesure de discrétion, ils voyagent par petits groupes composés de deux ou quatre personnes. Complètement épuisés — moralement et physiquement — certains d'entre eux décident alors de se rendre à la gendarmerie. Leur but : se faire à nouveau expulser à la frontière algéro-marocaine afin de renouer avec les réseaux de sociabilité migratoire. Au niveau d'Oujda, en effet, tout un dispositif d'"accueil" des *aventuriers* arrivant de la frontière algérienne s'est progressivement mis en place, et des rabatteurs — marocains ou subsahariens — se chargent d'orienter, moyennant commission, les intéressés vers les différents relais migratoires existants. En rejoignant un « foyer »³³, le campus universitaire d'Oujda ou les forêts avoisinantes, les migrants peuvent reprendre des forces, trouver un convoiage³⁴ ou louer des papiers d'identité leur permettant d'emprunter un transport en commun, même si, comme le montre le témoignage de Dione, cela ne suffit pas toujours à déjouer les contrôles policiers. Ils peuvent aussi tout simplement attendre un envoi d'argent de la part d'un proche vivant en Europe ou dans le pays d'origine. Il n'en demeure pas moins que, comme dans le *jeu de l'oie*, se faire "volontairement" expulser permet de revenir à la case départ. En ce sens, les *aventuriers* s'appuient sur un usage détourné de la loi en parvenant à manipuler jusqu'à un certain point l'ordre contraignant.

La force de ces réseaux migratoires tient ainsi à leur caractère polymorphe et hybride : loin d'être refermés sur eux-mêmes, ils entretiennent

33. Habitation collective qui sert de refuge aux *aventuriers*. Voir PIAN, Anaïk, *Aux nouvelles frontières de l'Europe : l'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*, *op. cit.*

34. Des *thiamen* organisent en effet le retour de leurs passagers en louant des camionnettes, avec la complicité de Marocains qui négocient préalablement la route avec la gendarmerie. Se dessine ici un autre effet pervers du système en place, qui témoigne de la manipulation de l'ordre contraignant par les *aventuriers* : plus les contrôles policiers se durcissent, plus les intéressés se créent des marges d'action à travers le recours à la corruption.

des cercles de relations sociales³⁵ étendus, allant de la connivence avec des fonctionnaires marocains³⁶ à des appuis auprès d'autres catégories de ressortissants africains subsahariens. Ainsi, ce sont souvent des étudiants subsahariens qui louent, pour un tarif variant entre 100 € et 200 €, leur carte de séjour aux *aventuriers*. Plus les contrôles sont stricts, plus ceux qui parviennent à les déjouer peuvent en retirer des bénéfices personnels, en devenant des intermédiaires incontournables pour les moins expérimentés. Afin de mieux situer notre propos quant à la manière dont les *aventuriers* parviennent — ou non — à jouer sur les contraintes du système, une analyse plus théorique mérite d'être proposée.

Tactique et stratégies : discussion théorique

Dans la littérature sociologique, les notions de stratégie et de tactique soulèvent un débat théorique récurrent. Généralement associée aux théories des jeux, la notion de stratégie se rattache au postulat de rationalité des acteurs, même si ces derniers ne se réduisent pas à la figure de l'*homo œconomicus*, issue du modèle économique néo-classique³⁷. En effet, dans l'analyse stratégique, il est généralement admis que cette rationalité n'est jamais totale, même si ce point est souvent passé sous silence par les critiques les plus prononcées, qui reprochent à cette grille d'analyse d'entretenir l'illusion d'un monde totalement transparent, où les individus disposeraient de toutes les informations nécessaires pour faire les meilleurs choix possibles.

Ainsi, pour Michel Crozier et Erhard Friedberg, la stratégie est « la fondement inféré ex post des régularités de comportement observées empiriquement »³⁸. Selon ces auteurs, les stratégies des acteurs dépendent des ressources et des contraintes du contexte telles qu'ils peuvent les cerner.

35. En employant cette notion, nous faisons référence à la notion de "cercle social" telle que l'utilise Claire Bidart pour rendre compte de formes de sociabilité labiles, plurielles et qui existent au-delà des membres particuliers (et changeants) formant le cercle en question. Voir BIDART, Claire, *L'amitié, un lien social*, Paris : Éd. La Découverte, 1997, 402 p. Ces cercles supposent toutefois le partage de certains codes, de règles et de représentations communes, même si les individus qui forment un cercle social ne se connaissent pas nécessairement personnellement. Voir également DEGENNE, Alain ; DUPLEX, Jean, "L'acteur social et son réseau", in : *Actes du séminaire "Un niveau intermédiaire : les réseaux sociaux"*, Paris : Éd. Césol, 1987.

36. Ces connivences ne reposent pas toujours sur des relations corrompues. Certains gendarmes ou militaires marocains qui, parfois, sont eux-mêmes attirés par l'Europe, affichent une attitude compréhensive à l'égard des *aventuriers*, comme le montre la situation vécue par Coly lors de son hospitalisation à Layoune.

37. Ce modèle part du principe d'une rationalité optimale au travers de laquelle les acteurs cherchent à maximiser l'efficacité de leur action d'après un calcul transparent coût/avantage.

38. CROZIER, Michel ; FRIEDBERG, Erhard, *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Paris : Éd. du Seuil, 2004 (1^{re} éd. 1977), 500 p. (voir p. 5).

Leur rationalité, tirée du contexte, est donc limitée. Si elle est bien pointée, cette part d'opacité ou d'incertitude ne figure pas cependant au centre de l'analyse, contrairement aux usages du terme "tactique" qui lui donnent une place plus importante.

La réflexion de Michel de Certeau, qui distingue les "tactiques" des "stratégies", est à cet égard intéressante. L'auteur situe la stratégie du côté des dominants, c'est-à-dire du côté de ceux qui sont en mesure de définir les règles globales de l'ordre social : « *La stratégie est le calcul (ou la manipulation) des rapports de force qui devient possible à partir du moment où un sujet de vouloir et de pouvoir (une entreprise, une armée, une cité, une institution spécifique) est isolable. Elle postule un lieu susceptible d'être circonscrit comme un propre et d'être la base d'où gérer les relations avec une extériorité de cibles ou de menaces (les clients ou les concurrents, les ennemis)* »³⁹. À l'inverse, la tactique relève de « *l'art* » ou de « *l'ingéniosité du faible* ». Elle ne change pas l'ordre établi, même si elle peut le subvertir : « *La tactique doit jouer avec le terrain qui lui est imposé tel que l'organise la loi d'une force étrangère* »⁴⁰. Dès lors qu'elle peut seulement « *utiliser, manipuler et détourner* » l'espace de l'autre, la tactique reste contingente et sa temporalité relève des circonstances. Cette double dimension — temporelle et spatiale — des logiques d'action est ici importante à prendre en compte.

Dans le cas des *aventuriers*, en effet, même s'ils ont appris à jouer sur les contraintes du système, jusqu'à ce que les expulsions à la frontière algérienne deviennent pour eux une quasi-routinisation, leur marge d'action peut être réduite à tout moment. À l'automne 2005, plusieurs centaines d'entre eux errent ainsi pendant plusieurs jours durant dans le *no man's land* désertique séparant le Maroc de l'Algérie. Les gouvernements marocain et algérien, qui s'accusent réciproquement de laxisme en matière de contrôle des frontières, refusent alors tous deux de laisser pénétrer sur leur territoire les migrants expulsés. Face à l'émoi international soulevé par ces expulsions faisant suite aux "attaques massives" des grillages de Ceuta et Melilla, les autorités marocaines, avec la collaboration des ambassades concernées, finissent par "récupérer" les intéressés dans le désert, puis organisent des ponts aériens vers les pays d'origine. À partir de 2005, en outre, de plus en plus d'expulsions ont lieu au niveau de la frontière mauritanienne.

39. CERTEAU, Michel de, *L'invention au quotidien. Arts de faire*, vol. 1, Paris : Éd. Gallimard, 2005 (1^{re} éd. 1980), 349 p. (voir p. 59).

40. *Ibidem*, p. 60.

Aussi la conception de la tactique développée par Michel de Certeau nous semble-t-elle mieux rendre compte de la position des *aventuriers* face aux contrôles policiers : ils se situent du côté du “faible”, puisqu’ils sont obligés de composer avec le cadre imposé par les politiques migratoires et le durcissement de la lutte contre l’immigration clandestine. En même temps, ils font preuve d’une ingéniosité pragmatique en essayant d’exploiter les failles du système qui s’impose à eux. Mais, une fois de plus, ces failles elles-mêmes sont contingentes. Afin d’insister sur le contexte d’incertitude, dès lors qu’il touche à la fois aux fins à atteindre et aux moyens d’y parvenir, Georges Felouziz défend aussi l’usage du terme “tactique” plutôt que celui de “stratégie”⁴¹. Nous le rejoignons en cela. Car si les *aventuriers* apprennent à circuler dans cet espace-temps de l’entre-deux, ce « *savoir circuler* »⁴², qui convertit des contraintes en ressources, doit sans cesse tenter de s’ajuster aux évolutions du contexte migratoire. Dès lors que le passage en Europe est compromis, ce « *savoir circuler* » se heurte à de nombreuses limites, même s’il permet *a minima* une certaine survie⁴³ ou “débrouille” au Maroc. De fait, ces circulations en boucle permettent moins de sortir de la situation d’entre-deux qui se crée aux marges de l’Europe ou, pour paraphraser Olivier Schwartz, elles permettent moins de se « *sortir de la double limite de l’enfermement du territoire et de la soumission au destin* » que de se maintenir dans la perspective (illusoire ou du moins incertaine) d’un voyage qui n’est pas sûr d’aboutir à la destination finale envisagée⁴⁴.

41. Cf. FELOUZIZ, Georges, “Agir en situation de vulnérabilité”, in : CHÂTEL, Viviane ; SOULET, Marc-Henry (sous la direction de), *Faire face et s’en sortir. Vol. 1 : Négociation identitaire et capacité d’action*, Fribourg : Éditions universitaires Fribourg Suisse, 2002, pp. 103-110.

42. Voir également à ce sujet les travaux de Claire Escoffier et de Mehdi Alioua qui s’inscrivent dans une perspective théorique proche de celle d’Alain Tarrus en matière d’analyse des mobilités internationales : ESCOFFIER, Claire, *Transmigrant-e-s africain-e-s au Maghreb : une question de vie ou de mort*, Paris : Éd. L’Harmattan, 2008, 209 p. ; ALIOUA, Mehdi, “La migration transnationale des Africains subsahariens au Maghreb : l’exemple de l’étape marocaine”, *Maghreb-Machrek*, n° 185, automne 2005, pp. 37-57 ; TARRIUS, Alain, *La mondialisation par le bas : les nouveaux nomades de l’économie souterraine*, Paris : Éd. Balland, 2002, 168 p.

43. Nous ne signifions pas par là que la situation de tous les *aventuriers* se limite à une simple survie, car certains ont plus de ressources que d’autres. Ces ressources ont pu être capitalisées au cours de leur périple comme elles peuvent être en partie liées à leur situation antérieure au pays d’origine. Toutefois, nous ne pouvons pas détailler ici ces différentes situations. Nous renvoyons à nos articles déjà cités.

44. SCHWARTZ, Olivier, *Le monde privé des ouvriers : hommes et femmes du Nord*, Paris : Presses universitaires de France, 1990, 531 p. (voir p. 375).

Conclusion

Relevant d'une « intelligibilité pratique des contextes »⁴⁵, les logiques d'action des *aventuriers* au Maroc s'articulent autour d'un double agir sous tension. Tout d'abord, elles s'inscrivent dans une dialectique entre logiques individuelles et collectives. Ce type de lien social présente un certain nombre d'analogies avec les formes de sociabilité liées à la « mise en route » et décrites, bien que dans des contextes différents, par Alain Tarrius⁴⁶, Mirjana Morokvasic⁴⁷ ou encore Swanie Potot⁴⁸. Ainsi, dans son étude sur les travailleurs et les marchands ambulants polonais en Europe de l'Ouest, Mirjana Morokvasic souligne : « Les réseaux se forment dans un territoire où les solidarités précaires fonctionnent le temps d'un voyage, pour se dissoudre aussitôt après et se reconstituer de nouveau avec d'autres personnes ou lors d'un nouveau trajet »⁴⁹.

De même, à partir du cas des travailleurs roumains en Europe, Swanie Potot montre que la force du « réseau de sociabilité migrant » tient au fait qu'il permet de conjuguer « initiatives individuelles » et « mises en commun des ressources », ou du moins certaines d'entre elles et à certaines conditions (importance de la confiance, de la réputation et de la réciprocité), sans pour autant exclure des relations de pouvoir⁵⁰. Il en est de même parmi les *aventuriers* au Maroc, bien que leur migration se distingue des cas cités ci-dessus par plusieurs dimensions, et notamment par l'existence d'un embryon d'institutionnalisation, socle d'une régulation collective et d'une certaine hiérarchisation des rapports sociaux⁵¹.

Les parcours migratoires qui ont fait l'objet de cette contribution se caractérisent de surcroît par une temporalité en perpétuelle tension : cette temporalité est tiraillée, d'une part, entre un temps court (fait

45. CÉFAÏ, Daniel, "Postface. L'enquête de terrain en sciences sociales", art. cité, p. 543.

46. Cf. TARRIUS, Alain, *La mondialisation par le bas : les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, op. cit.

47. Cf. MOROKVASIC-MULLER, Mirjana, "La mobilité transnationale comme ressource : le cas des migrants de l'Europe de l'Est", in : CESARI, Jocelyne (sous la direction de), *Les anonymes de la mondialisation*, Paris : Éd. L'Harmattan, 1999, pp. 105-122, *Culture & Conflits*, n° 33-34, printemps-été 1999.

48. Cf. POTOT, Swanie, *Vivre à l'Est, travailler à l'Ouest : les routes romaines de l'Europe*, Paris : Éd. L'Harmattan, 2007, 232 p.

49. MOROKVASIC-MULLER, Mirjana, "La mobilité transnationale comme ressource : le cas des migrants de l'Europe de l'Est", art. cité, p. 118.

50. POTOT, Swanie, *Vivre à l'Est, travailler à l'Ouest : les routes romaines de l'Europe*, op. cit.

51. Dans cette migration coexistent des rapports sociaux verticaux (renvoyant par exemple à la hiérarchie entre les *thiâmen* et les *aventuriers*, même si celle-ci n'est pas immuable, comme nous l'avons montré dans nos précédents travaux) ainsi que des rapports plus horizontaux (renvoyant par exemple aux rapports entre *aventuriers*, même si les uns et les autres ne jouissent pas des mêmes ressources en termes d'expérience notamment).

d'imprévus) et un temps long (lié à une mobilité "bloquée en cours de route") et, d'autre part, entre la double dimension de l'incertitude et de la routinisation. À tout instant, les *aventuriers* sont en passe d'être dépassés par les événements. Il reste qu'ils font preuve de tentatives de réappropriation continues, cherchant par là-même à apprivoiser ce contexte d'incertitude et à transformer des contraintes en ressources pour l'action. La précarité pluridimensionnelle (temporelle, spatiale, sociale et juridique notamment) que nous avons analysée est indissociable de la situation de liminarité⁵² propre à ces parcours migratoires. Or ces deux dimensions — *précarité* et *liminarité* — s'alimentent réciproquement. Il reste que ces situations d'entre-deux n'impliquent pas, loin s'en faut, des sujets passifs et sans résistance : au contraire, ce sont leurs marges d'action, certes fragiles et fluctuantes, qu'aura tenté de mettre en perspective la présente contribution, tout en insistant sur l'importance des dimensions temporelles et spatiales⁵³ d'une précarité qui présente cependant plusieurs facettes.



-
52. Ces situations liminaires présentent certains parallèles avec les situations décrites par Michel Agier au sujet de l'expérience de l'attente et de la vie quotidienne dans les camps de réfugiés. Toutefois, une distinction est à noter dans la mesure où l'espace-temps de l'entre-deux, dont il s'agit ici, est avant tout tourné vers la poursuite du voyage (vers l'Europe), et donc vers la réussite du passage des frontières. Voir AGIER, Michel, *Aux bords du monde, les réfugiés*, Paris : Éd. Flammarion, 2002, 187 p. Pour une réflexion sur la liminarité dans ce type de parcours migratoires, voir également POUTIGNAT, Philippe ; STREIFF-FÉNART, Jocelyne, "De l'aventurier au commerçant transnational, trajectoires croisées et lieux intermédiaires à Nouadhibou (Mauritanie)", *Cahiers de la Méditerranée*, n° 73, décembre 2006, pp. 129-149 ; TIMERA, Mahamet, "'Aventuriers' ou orphelins de la migration internationale ? 'Nouveaux' et 'anciens' migrants 'subsahariens' au Maroc", *Politique Africaine*, n° 115, octobre 2009, pp. 175-195. Par ailleurs, ces situations liminaires donnent une place importante à la référence au destin et au religieux, même si cette dimension n'a pas pu être développée dans le cadre de la présente contribution. À ce sujet, voir notamment les travaux de TIMERA, Mahamet, "'Aventuriers' ou orphelins de la migration internationale ? 'Nouveaux' et 'anciens' migrants 'subsahariens' au Maroc", art. cité.
53. Ces deux dimensions sont elles-mêmes étroitement imbriquées dans la mesure où, comme le montre l'analyse de ces parcours migratoires, le rapport au temps induit un certain rapport à l'espace tandis que le rapport à l'espace induit un certain rapport au temps. Si, comme le souligne Georg Simmel, il y a une dimension sociale dans tout espace et une dimension spatiale dans le social, de la même façon il y a également une dimension temporelle dans tout espace (social) et une dimension spatiale dans toute temporalité (sociale). Voir VANDENBERGHE, Frédéric, *La sociologie de Georg Simmel*, Paris : Éd. La Découverte, 2001, 128 p.